

Hallais Cécile
17, chemin de Lide
Hameau le Rivier
38520 Ornon
cecile.hallais38@gmail.com
07 78 90 80 94

A l'attention du commissaire enquêteur
Ornon, le 24 novembre 2025

Monsieur,

Suite à la lecture du futur PLU, je souhaite revenir sur le projet d'unité touristique prévue à Plan du Col.

La grande question que je pose est de qui vient cette idée, à priori des habitants mais de quels habitants ???

L'une des grandes orientations du PLU est de préserver le cadre de vie et l'identité montagnarde de la commune. En quoi la construction d'un bâtiment de 300 m², l'installation d'une zone de loisirs avec jeux gonflables et pumptrack (qui sont plutôt des installations urbaines) et la construction de logements insolites sur une surface de 150 m² répondent à cette orientation ? De plus, ce type d'installation (jeux gonflables) a déjà été proposé l'été dernier et cela n'a pas fonctionné, pourquoi recommencer ?

Je ne comprends pas l'utilité d'un bâtiment de 300 m², pour l'accueil du public, mais quel public ? Il me semble que la salle polyvalente de la Poyat, récemment rénovée, est suffisante pour accueillir les différents événements (spectacles, concerts, repas, conférences...) organisés par les associations locales et autres organismes comme le parc des Ecrins.

Pourquoi créer de nouveaux logements touristiques ? Il me semble, là encore, que l'offre est suffisante. De nombreux gîtes existent aussi bien sur le col, plan du col et dans les différents hameaux d'Ornon.

Le PLU parle également de mobilité douce ??? Comment les touristes vont monter à plan du col pour passer une nuit dans une cabane et repartir le lendemain car sur ce type de logement, les gens ne restent pas la semaine ? La plupart en voiture car il n'y a pas d'autres propositions.

D'autre part, je n'adhère aucunement sur le fait d'enlever des zones constructibles dans les hameaux (entre autre le Rivier) au profit d'un complexe touristique « hors sol » à plan du col.

Pour conclure, je dirai que ce projet me paraît complètement démesuré aussi bien au niveau du coût qu'au niveau de la taille des installations pour une petite commune de 150 habitants, sans parler de la nuisance visuelle et sonore que cela va causer aux habitants du plan du col. Peut-être qu'une aire naturelle de camping serait plus utile et en tous cas, répondrait à un besoin ; effectivement, l'été, c'est un lieu où les campings cars et d'éventuels campeurs (randonneurs itinérants, cyclotouristes...) s'arrêtent déjà pour passer la nuit.

Cordialement,

Cécile Hallais

